


## Capsule de sensibilisation – Le polystyrène

Le polystyrène aussi appelé « styromousse » est de plus en plus présent dans nos vies : emballages de colis et produit électronique, barquette alimentaire, panneaux isolants et bien plus. Savez-vous que celui-ci n'est pas accepté dans le bac de bleu bien qu'il soit 100 % recyclable ?

Afin de permettre sa récupération, 15 points de dépôts ont été installés dans la plupart des municipalités de la MRC et à l'écocentre. Le polystyrène ainsi récupéré est envoyé chez Soprema à Sherbrooke pour entrer dans la fabrication de panneaux isolants continuant ainsi à l'économie circulaire régionale.



Pour récupérer le polystyrène, voici un rappel des bonnes pratiques !

- Assurez-vous que le produit est propre : exempt de nourriture, tampons absorbants, ciment, collants ou autres contaminants.
- Vérifier  que le produit est bien du polystyrène, vous pouvez l'identifier facilement avec le symbole :
- Aller déposer votre polystyrène dans l'un des points de dépôts en portant attention à bien refermer le couvercle du bac.

En récupérant votre polystyrène, vous participez au bon tri des matières recyclables et à la réduction des déchets !